Travail prompt et soigné.
Verre mat et mousseline.
Prix très modérés.
Croquis et échantillons
à disposition.
Travaux garantis durables.

D'ÉGLISES
PONA
- FRIBOURG
nfermant le prix courant des
e croix, Missels, etc., etc.
Chaires, etc. Dallages spé-
kilo.

E FRIBOURG 1892
ES : (123/50) H133F
CANTON DU VALAIS
M. Ecœur, à Val-d'Illiez.
M. Donnet, à Trois-Torrents
M. Cornuz-Pignat, à Vouvry.
CANTON DE GENÈVE
M. Masson, à Chêne-Bourg.

nd Magazine
ihre Artikel in fertiger Damen-
s, Vorhänge ꝛc. ꝛc. an Private und
fenstein & Vogler, Freiburg
(1877/789)

EAUX
ires, 30, rue Lacour
o en toute gare suisse.
H9798X (1872)

nt !
anc de raisins secs
fr. 23 les 100 litres
oute gare suisse contre rembours
100, 120, 150, 200 et 300 litres
adisposition des acheteurs
histes de la Suisse
H 191 F (544/253)
cique de vin,
.

age, les bu-
ulaire suisse
courant, l'a-
H3211F (1891)

S
de la campagne qu'à partir
Neuveville
à bas prix pour pension-
H2992F (1760)
Joseph ZOSSO.

HARMONIUM
transpositeur et harmoni-
endre, à prix avantageux,
Guignard, rue Verdaine, 9,
He9878X (1887)

té de Conserves, à Saxon,
2 wagons de carottes.
sonnes pouvant lui en
nt priées de lui faire leurs
H3210F (1892)

ES A JOUER
oix complet. Prix modérés,
NÇOIS GUIDI, 121, rue
es.
(1758) DÉTAIL

LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Grand'Rue, 13, Fribourg (Suisse)
ANNONCES
Agence de publicité Haasenstein & Vogler
144, Place de l'Hôtel-de-Ville, 144

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
TROIS MOIS .	FR. 4 —	FR. 7 —
SIX MOIS . .	» 6 50	» 13 —
UN AN . . .	» 12 —	» 25 —

ANNONCES

	Annonces	Réclames
CANTON, LA LIGNE 15 CENT.		50 CENT.
SUISSE »	20 »	
ÉTRANGER »	25 »	

Un numéro du journal : 5 centimes

JEUDI 17 OCTOBRE 1895
287 — B. MARGUERITE-MARIE ALACOQUE — 78
Numéro 240
VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême.
(BREF DE PIE IX A LA *Liberté.*)

O. I. X.

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques.
(BREF DE LÉON XIII A LA *Liberté.*)

M. V. X.

La Presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine (PIE IX)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service de l'Agence télégraphique suisse

Carmaux, 16 octobre.

Un individu a tiré un coup de revolver sur M. Resseguier, directeur des verreries, M. Resseguier a été légèrement contusionné.

Voici des détails sur cette tentative d'assassinat dont a été victime M. Resseguier. Comme le directeur des verreries se rendait hier soir, à 8 h. 40, dans les ateliers avec son gendre, M. Mosseré, et passait devant l'hôtel Malateyre, où siège le Comité de la grève, un individu se jeta derrière lui et lui appuya la crosse d'un revolver sur l'épaule. M. Resseguier se détourna juste au moment où le coup partait; son mouvement fit dévier l'arme, et la balle traversa seulement le paletot, respectant les téguments et lui faisant une légère contusion. M. Mosseré s'élança à la poursuite de l'assassin qui s'enfuyait et qui réussit à s'échapper. La justice informe; le préfet est sur les lieux; la gendarmerie est sur pied. Une vive émotion règne dans la ville.

Une dépêche du *Journal des Débats* dit que l'on annonce la prochaine arrestation de M. Jaurès, prévenu de complicité dans l'attentat dirigé contre Resseguier.

De nos correspondants particuliers

Berne, 16 octobre.

L'assemblée des délégués conservateurs du Mittelland bernois, réunie hier soir au café Roth, sous la présidence de M. le conseiller national Wyss, a décidé, par toutes les voix contre une, de porter M. le lieutenant-colonel Jean de Wattenwyl comme candidat au Conseil national, pour le siège laissé vacant par M. le colonel Müller. L'élection aura lieu, comme on sait, le 3 novembre.

Service de l'Agence Berna

Zurich, 15 octobre.

La Commission du Conseil national s'occupant des questions ouvrières vient de terminer son travail.

Après trois jours de séances, elle a repoussé les prétentions des ouvriers, parce qu'elle ne les considère pas comme matériellement fondées.

Il sera loisible au président de la Commission de rendre compte au Conseil national de l'échange de vues qui a eu lieu entre patrons et ouvriers, à cet égard.

TRAMWAY DE FRIBOURG

Lundi soir, 14 courant, s'est réunie à l'hôtel de l'Autruche, sous la présidence de M. Perrier, procureur général, la commission élue il y a deux ans pour étudier cette importante question du tramway et arriver à une solution pratique.

Le public, qui s'était beaucoup intéressé aux premiers travaux de cette commission, en attendait avec impatience la suite.

La commission technique a fait des études très sérieuses sur les divers modes de locomotion, et s'est enfin arrêtée au système du moteur électrique. D'après de nouvelles propositions de la Direction des Eaux et Forêts, la Compagnie des tramways de Fribourg établirait la ligne depuis le Grand'Pont suspendu jusqu'à Pérolles, utilisant ainsi l'Avenue de l'Université qui va être prochainement construite.

La même Compagnie verserait en même temps, à l'Administration des Eaux et Forêts, une somme de 50,000 francs pour l'établissement d'accumulateurs électriques, moyennant quoi la force nécessaire lui serait cédée à titre gratuit pour un cycle d'années à déterminer et dont le chiffre a été indiqué à la Commission.

On voit, ainsi, que la réalisation de ce progrès nouveau dépend de la Direction des Travaux publics, qui fait preuve des meilleures dispositions envers la ville de Fribourg.

Une convention sera prochainement établie entre les intéressés. Le public pourra prouver tout l'intérêt qu'il porte à l'établissement du tramway en souscrivant de nombreuses actions. Tout nous fait espérer que l'enthousiasme pour le tramway ne sera pas moindre à Fribourg qu'à Lausanne où le capital demandé a été souscrit trois fois !

LE 20 OCTOBRE EN VALAIS

Nous avons fait allusion déjà à la votation importante qui aura lieu en Valais, le 20 octobre prochain.

Au mois de mai dernier, après une discussion approfondie, le Grand Conseil de ce canton adoptait à l'unanimité le projet du Conseil d'Etat tendant à la création d'une Banque hypothécaire et Caisse d'épargne cantonale. A cet effet, l'assemblée décidait que le canton contracterait un emprunt d'un million destiné à doter le nouvel établissement.

C'est ce second décret qui est soumis au vote du peuple valaisan.

Du résultat de cette consultation populaire dépend le sort de l'œuvre tout entière, c'est-à-dire la réalisation du projet qui, depuis plus de vingt ans, était couvé comme un pieux désir par tous les citoyens soucieux du relèvement des finances cantonales et de l'affranchissement économique du Valais : la fondation d'un établissement de crédit ayant un caractère national.

Dans le canton de Fribourg, où la Banque d'Etat a fait ses preuves, nous n'avons plus à démontrer l'utilité évidente d'un établissement financier qui s'inspire avant tout des intérêts généraux et qui, régulateur du marché de l'argent, soustrait l'agriculture à l'exploitation de l'usure. L'influence exercée par la Banque d'Etat sur le taux de l'intérêt est incontestable; on a pu toucher du doigt cette conséquence économique, si favorable au paysan propriétaire. Le taux général de l'intérêt a été ramené à une norme plus en rapport avec le rendement des terres et avec la valeur productive du capital au moment présent.

Nous sommes loin du temps où, par un étrange paradoxe, on osait soutenir que le bon marché de l'argent poussait les paysans aux emprunts. Pour tenir ce langage suintant l'égoïsme, il fallait oublier que la petite banque fleurissait, que l'on empruntait à tout prix chez des prêteurs marrons, que les capitaux du dehors venaient tirer chez nous de beaux revenus. Les emprunts onéreux appelaient, au contraire, de nouveaux emprunts, de sorte que l'époque des taux élevés fut précisément celle où l'on s'endetta le plus. Aussi, un adversaire notoire de notre gouvernement a-t-il pu déclarer, dans un moment de franchise, que le régime conservateur, n'eût-il fait que créer la Banque d'Etat, aurait déjà acquis un titre suffisant à la reconnaissance du pays.

Mais s'il est un canton qui, bien plus que le nôtre, doit ressentir la nécessité d'une institution financière d'intérêt public, c'est certainement le Valais.

Nous, du moins, nous possédions déjà auparavant des établissements qui revêtaient un caractère d'utilité publique. Ces institutions avaient oublié, il est vrai, les conditions de leur origine pour ne se souvenir que de leurs privilèges, résultat naturel de la prédominance des capitaux privés. Toujours est-il qu'elles avaient rendu des services.

Au Valais, rien d'approchant. En matière d'établissements de crédit public, c'est le désert, c'est le Sahara. A peine, çà et là l'oasis d'une modeste banque dirigée par des particuliers n'abusant pas de leur situation.

En sorte que l'agriculteur valaisan est livré pieds et mains liés au capital étranger ou aux prêteurs à taux usuraire.

Ceux qui prétendent que la nouvelle institution, plus à la portée du public, pourrait développer en Valais le goût des emprunts, n'ont qu'à consulter la statistique; ils constateraient que les frontières et les difficultés n'arrêtent pas l'essor des dettes, tant s'en faut. Seulement c'est vers le dehors que reflue le revenu lucratif de ces emprunts, c'est entre des mains étrangères que passe le fruit des sueurs du paysan, heureux encore lorsque le créancier hypothécaire de Bâle ou d'ailleurs ne le dépossède pas de son sol, le sol national !

La future Banque hypothécaire du Valais aurait déjà un beau champ d'opérations, rien qu'en faisant baisser l'intérêt des millions qui grèvent le sol valaisan au profit des Banques du dehors.

Cette heureuse influence économique de la nouvelle institution saute tellement aux yeux que personne, au sein du Grand Conseil valaisan, ne l'a mise en doute. Ce point est acquis.

L'opposition libérale n'a fait qu'une seule objection. Elle aurait voulu que la future Banque fût exclusivement hypothécaire, c'est-à-dire qu'on ne lui adjoignît pas une Caisse d'épargne et de dépôts. Peut-être basera-t-elle là dessus une agitation plus ou moins ouverte ou plus ou moins sourde contre le projet d'emprunt.

Or, selon nous, la création d'une Caisse d'épargne cantonale fournit une raison de plus au peuple valaisan de voter le décret qui lui présenté.

Sans cette annexe parallèle de la Banque hypothécaire, ce n'est pas un million seulement que l'Etat du Valais devrait emprunter pour asseoir son œuvre, mais bien douze ou quinze millions. Que dirait l'opposition d'un emprunt de ce calibre ?

La Caisse d'épargne et de dépôt aura précisément le bon effet d'alimenter le nouvel établissement, qui, évidemment, ne pourrait subsister et remplir son but avec un simple capital d'un million.

De plus, et c'est le principal, elle encouragera l'épargne dans un canton où elle est très peu développée. La statistique en fait foi. Nous nous rappelons que, dans la discussion du projet au Grand Conseil, un orateur a produit des chiffres qui sont une démonstration saisissante de l'infériorité du Valais vis-à-vis des autres cantons suisses sous le rapport de l'épargne. Nulle part l'institution d'une Caisse d'épargne cantonale ne se justifie davantage.

La Caisse d'épargne sera donc le complément nécessaire et naturel de la Banque hypothécaire. L'une et l'autre seront de puissants leviers de la prospérité et de l'essor économique du Valais.

En écrivant ces lignes, il est évident que nous nous plaçons essentiellement au point de vue valaisan, car, en n'examinant que nos intérêts fribourgeois, nous pourrions souhaiter que le Valais continue à chercher au dehors ses emprunts et ses placements. Il a été question, au sein de notre Grand Conseil, d'étendre les opérations hypothécaires de notre Banque d'Etat jusque sur le territoire valaisan. On sait aussi que plusieurs de nos Banques sont intéressées au succès de la Banque hypothécaire suisse, qui a en Valais un champ lucratif d'opérations.

Mais, nous plaçant au-dessus de ces considérations d'étroit patriotisme, nous devons convenir que le peuple valaisan, consultant son intérêt national, sera bien inspiré en votant, dimanche prochain, pour le projet qui lui rendra son indépendance économique.

Le premier Katholikentag soleurois

(Correspondance particulière de la *Liberté.*)

Olten, 14 octobre.

Il y a longtemps déjà que les catholiques-conservateurs du canton de Soleure ont essayé de se grouper en un parti organisé, capable de défendre leurs principes et leurs libertés religieuses. La constitution du « parti oppositionnel » qu'ils avaient formé avec les modérés et dont on avait beaucoup espéré, ne s'est pas montrée viable. Au contraire, ce contact avec les libéraux oppositionnels avait plutôt affaibli, chez les catholiques, l'esprit de corps et la clarté des idées. Le paysan soleurois ne connaît pas de milieu; il est ou fermement catholique ou résolument radical.

L'année dernière enfin, les conservateurs soleurois ont conquis une base d'opération au moyen du système proportionnel, que le radicalisme régnant a dû se résigner à accepter pour faire passer la loi d'impôt sans laquelle le régime ne pouvait plus vivre.

Avec la représentation proportionnelle, la minorité catholique peut aller de l'avant indépendamment de toute compromission.

Mais ce qui manquait encore chez nombre d'électeurs conservateurs, c'était le courage, l'ardeur, l'esprit de sacrifice, la discipline, toutes vertus sans lesquelles aucune armée ne peut remporter de victoires. *Sunt inter vos multi infirmi... et dormiunt multi;* parole de saint Paul, qui se vérifie ailleurs encore que chez les Corinthiens.

Pour combattre la léthargie dans le camp catholique, rien d'aussi efficace que ces rassemblements de troupes, ces manifestations de la solidarité en principes et en action qui s'appellent les *Katholikentage.* Quels succès n'ont pas remportés les catholiques d'Allemagne, grâce à leur Congrès annuel ! Quels progrès les catholiques saint-gallois n'ont-ils pas réalisés en tenant chaque année un *Katholikentag* cantonal !

Telle est la pensée qui a animé quelques hommes de cœur du canton de Soleure. Pendant trois ans, ils ont travaillé avec une constance inébranlable à organiser ce groupement des catholiques dans un Katholikentag, et le succès le plus splendide a récompensé leurs efforts.

En effet, le canton de Soleure a eu, dimanche, son premier Congrès catholique, son premier Katholikentag cantonal. Plus de 1,200 hommes de toutes les parties du canton y ont pris part. Le clergé y était représenté par au moins 45 ecclésiastiques.

L'assemblée s'est montrée animée d'un esprit catholique éminent et d'un enthousiasme ardent. Elle a décidé, à l'unanimité, de grouper en une organisation cantonale toutes les sociétés catholiques du canton, et de tenir dorénavant, toutes les années, un Katholikentag.

La séance générale a été ouverte par l'aimable curé de Gretzenbach, M. *Widmer,* président de l'Union cantonale des sociétés d'hommes et ouvriers. Il a exprimé, au nom du comité organisateur, la bienvenue à cette assistance imposante, composée en grande partie des meilleurs représentants de la jeunesse et occupant jusqu'au dernier coin la vaste salle des concerts d'Olten, pendant que de nouveaux groupes et cortèges s'avançaient par le pont de l'Aar et venaient renforcer encore les rangs de cette splendide assemblée.

Au nom des catholiques d'Olten, M. le curé *Jecker* a salué l'assemblée et rendu hommage à la générosité du conseil municipal d'Olten, qui a donné un noble exemple de tolérance en cédant gratuitement aux catholiques, pour leur fête, la belle salle du Concerthaus.

M. le professeur *Reinhart,* ancien recteur de l'Université de Fribourg, citoyen d'Olten, a été désigné à l'unanimité président du Congrès. Il a dirigé les débats avec le tact et l'à-propos qui le distinguent.

Le premier orateur officiel a été M. le landammann *Hænggi,* représentant de la minorité catholique au gouvernement, le chef bien-aimé des catholiques soleurois.

Dans un aperçu très logique, M. *Hænggi* a exposé la genèse et l'état actuel de l'organisation religieuse des communes soleuroises *(Kirchgemeinden).* La Kirchgemeinde, la paroisse, telle qu'elle existe maintenant dans le canton de Soleure, donne aux catholiques un point d'appui très solide. Il ne leur reste plus qu'à user de leurs droits pour obtenir une position tolérable.

Ensuite, M. le Dr *Abt,* le jeune greffier du tribunal d'Arlesheim, a fait un rapport sur l'état actuel de la législation suisse et cantonale en matière de repos du dimanche. L'orateur a traité ce sujet sous une forme agréable et spirituelle. En terminant, il a formulé quelques résolutions acceptées, à l'unanimité, par l'assemblée. Elles visent spécialement l'extension du repos du dimanche pour les employés de chemins de

fer, ainsi que pour le personnel des restaurants et des maisons de commerce.

Le troisième orateur, M. le doyen *Gisiger*, curé de la ville de Soleure, a prononcé un discours magistral sur l'école neutre, telle qu'elle existe dans le canton de Soleure, en vertu d'une loi des plus hostiles à la religion, loi qui est un reste de l'ère du Kulturkampf.

Avec une logique et une conviction irrésistible, le vénérable prêtre a flétri l'hypocrisie et les injustices de cette loi, en démontrant les conséquences ruineuses qui en découlent pour la foi chrétienne.

Après ce discours, souligné fréquemment par des tonnerres d'applaudissements, l'orateur a proposé des résolutions en vue de l'enseignement du catéchisme par les curés, au lieu d'une instruction religieuse prétendue neutre, donnée par les régents.

M. le Dr *Beck*, professeur à l'Université de Fribourg, a terminé la série des rapports officiels en retraçant l'image de l'homme catholique. Il fait voir de quelle manière l'homme catholique doit se gérer dans ses diverses fonctions de père et de citoyen. Il a montré comment il doit être un homme de prière et un homme d'action.

Le président de l'assemblée, M. *Reinhardt*, a clôturé cette grandiose journée par une improvisation brillante et chaleureuse. L'enthousiasme des assistants est monté au suprême diapason au moment où le président leur a dit : « Au revoir l'année prochaine au Katholikentag cantonal, dans notre capitale, à Soleure ! »

Ce premier Katholikentag cantonal soleurois, couronné d'un succès splendide, marque une phase importante de l'histoire du parti catholique de ce canton. Espérons qu'un relèvement durable de l'esprit catholique aura été inauguré par la belle journée d'Olten. La bénédiction épiscopale que Monseigneur Haas, le vénérable chef du diocèse, a envoyée à l'assemblée par un télégramme plein de tendresse paternelle, nous est la garantie de la bénédiction divine. Celle-ci ne peut pas manquer aux entreprises des hommes de cœur qui, pénétrés de foi, marchent en avant pour le règne social de Jésus Christ, et qui savent lutter comme membres vivants de l'Eglise militante. *Labora sicut bonus miles Christi.* (Tim , II. 3)

CONFÉDÉRATION

La votation du 3 novembre. — Le Comité conservateur central du canton de Lucerne a décidé de ne pas engager le parti conservateur pour ou contre le projet d'unification militaire.

Par contre, les délégués conservateurs de l'Argovie catholique, réunis à Baden au nombre de 80, se sont prononcés pour la revision, à l'unanimité.

Le mouvement d'opposition s'accentue, en revanche, dans la Suisse romande.

Une assemblée nettement antirevisioniste a siégé dimanche à Morges. Elle était présidée par M. Pachoud, député démocrate de Morges. Ont pris la parole MM. Feyler, rédacteur du *Nouvelliste ;* Duruz, syndic de Vufflens le-Château ; Gras, de Villars-sous-Yens ; Jacquier, député d'Aclens, et Gaulis, député de Vufflens le-Château. Ce dernier a dit que, dans le district de Morges, toutes les autorités communales sont hostiles à la centralisation. L'assemblée a décidé de provoquer dans chaque commune des réunions populaires.

Le tunnel du Simplon. — Le tunnel du Simplon sera commencé l'an prochain, suivant les plans arrêtés définitivement par une Commission spéciale, et sur lesquels *Engineering* donne les renseignements suivants :

Il y aura deux tunnels parallèles de chacun 20 km. de longueur. L'intervalle entre les deux tunnels sera de 17 m. 40, et tous les 200 m., les deux galeries seront reliées l'une à l'autre.

L'un des tunnels ne servira que comme ventilation tant que l'importance du trafic ne nécessitera pas son achèvement et sa mise en service. On pourra, grâce à cette disposition, maintenir la température dans le tunnel à 25°, tandis que lors du percement du Gothard, elle s'éleva jusqu'à 37°. Le second tunnel sera d'ailleurs utilisé pour le transport des matériaux.

On compte que le tunnel sera terminé en cinq ans et demi, soit un bénéfice de trois ans sur la durée du percement du Gothard où le tunnel est cependant plus court de 4 5 km. La dépense est évaluée à 54,5 millions de francs.

NOUVELLES DES CANTONS

Les collèges catholiques au Tessin. *(Corresp.)* — Lundi 14 ont commencé les cours de l'année scolaire dans les collèges catholiques de notre canton. Tous ont eu la joie d'ouvrir leurs portes à un bon nombre d'élèves.

Je vous ai déjà annoncé que celui de Balerna, dirigé par les prêtres de Dom Bosco, en compte 100 ; aujourd'hui j'ajoute que celui d'Ascona, confié, lui aussi, aux Pères Salésiens, a vu le nombre des élèves dépasser la quarantaine, ce qui est déjà un beau chiffre, eu égard aux places disponibles.

En outre, l'Institution Helvétique, de Locarno, qui a à sa tête don Mercolli ; le Collège Dante-Alighieri, de Bellinzone, dirigé par notre excellent ami M. le professeur Tini ; l'Institution Grassi, de Lugano, ont un nombre d'élèves considérable.

Cela prouve la confiance que les parents ont dans les établissements dirigés par des prêtres ou par des amis des prêtres.

De leur côté, les pensionnats pour jeunes filles sont aussi en pleine prospérité. Vous connaissez déjà celui de Santa-Maria, de Bellinzone : le nombre de ses internes atteint la soixantaine, c'est à dire que toutes les places sont occupées ; le pensionnat Sainte-Anne, de Lugano, dirigé lui aussi par les Sœurs de Menzingen, en a soixante-dix ; celui des Capucines, aussi à Lugano, quarante, et le plus jeune de tous, l'Institut annexé au couvent de Sainte-Catherine (Sœurs Augustines), de Locarno, vingt cinq.

Ce sont là des chiffres éloquents ; je voudrais pouvoir leur comparer celui des pensionnaires de la Maison laïque internationale du nouveau conseiller national, M. Manzoni, qui (soit dit en passant) dans son acharnement à vouloir faire de M. Lepori un homme mort, a creusé lui-même sa propre tombe.

Telle est du moins, quoi qu'en dise le correspondant tessinois de la *Nouvelle Gazette de Zurich*, l'opinion générale au Tessin, même et surtout dans le camp libéral.

Si je pouvais lui donner un bon conseil ce serait celui-ci :

Mon cher Manzoni, occupe-toi de pédagogie, et renferme-toi dans ton gynécée sur les bords du Ceresio aux eaux d'azur.

Et que le bon Dieu te convertisse !

Emprunt valaisan. — En vue de l'établissement d'une Banque hypothécaire et Caisse d'épargne cantonale, le Conseil d'Etat du Valais vient de ratifier le contrat passé avec un établissement financier pour l'emprunt éventuel d'un million de francs destiné à servir de fonds de dotation à la Caisse hypothécaire et cela aux conditions principales ci-après :

1. Intérêt au 3 ½ %.

2. 20 centimes pour % de commission initiale et unique, c'est-à-dire que l'Etat touchera net 998,000 francs.

3. Le tiers du capital est réservé aux souscripteurs valaisans.

4. Après dix années, l'emprunt pourra être remboursé en tout temps, partiellement ou totalement, moyennant un avertissement préalable de six mois.

Ce sont là des conditions exceptionnellement favorables.

Comme nous le disons plus haut, c'est le 20 octobre prochain que le peuple valaisan est appelé à se prononcer sur ce projet d'emprunt, qui assurera aux paysans la possibilité d'obtenir des prêts hypothécaires au taux avantageux du 4 %.

Contrairement à ce qui se passe au Nidwald, le *Confédéré* encourage les libéraux à s'opposer au projet, parce que la Caisse d'épargne cantonale fera concurrence à la Caisse d'épargne des secours mutuels, qui prête à des taux élevés.

Si les libéraux valaisans suivent ce fatal conseil, malgré l'adoption du décret par l'unanimité du Grand Conseil, ils laisseront aux conservateurs tout le mérite de la grande réforme économique que consacre le projet du Conseil d'Etat. Cette circonstance ne pourra qu'accroître la popularité du régime conservateur. *Quos vult perdere.*

FAITS DIVERS CANTONAUX

Aventure de chasse. — La semaine dernière des chasseurs lucernois blessaient un chevreuil qui s'en alla expirer à quelque cent mètres de distance, sur territoire d'Argovie, où des chasseurs de ce canton se mirent en devoir de l'emporter. Ce que voyant, les Lucernois arrivèrent au pas de gymnastique, et réclamèrent à grands cris leur chevreuil. Mais les Argoviens ne voulurent rien entendre et prétendirent que l'animal, mort sur territoire argovien, leur appartenait de plein droit. Exaspéré par ce raisonnement subtil, un des Lucernois saisit son fusil et en tira deux coups sur un des chasseurs argoviens, le blessant assez grièvement.

Piqûre de mouche. — Un conducteur du Jura-Simplon, du dépôt de Saint-Maurice, nommé Gotthelf Kummer, se trouvait vendredi matin à Cully, sur le train de marchandises n° 742, se dirigeant sur Lausanne, lorsqu'une mouche charbonneuse le piqua derrière la tête. Son corps enfla de suite. Transporté à Lausanne par ce même train, il reçut les premiers soins de M. le Dr Secretan, mandé en toute hâte, et fut trasporté à l'Hôpital cantonal Des soins immédiats prévinrent l'empoisonnement du sang, et M. Kummer a pu samedi après-midi déjà, quitter l'Hôpital.

NOUVELLES DU MATIN

France. — La *Petite République* publie une communication très curieuse de l'attaché militaire français à Berlin, résumant les conclusions d'un rapport établi sur l'ordre de l'empereur par le grand état-major général concernant les opérations à Madagascar jusqu'à l'occupation d'Andriba.

Après avoir constaté l'imprévoyance et la légèreté qui ont présidé à l'organisation matérielle de la campagne et au choix de la route suivie par les troupes, ce document fait remarquer que les voitures Lefebvre auraient pu rendre des services si elles avaient été en aluminium et du modèle de celles dont Guillaume II a fait récemment commander des spécimens. L'état-major général allemand insiste sur les excellents résultats de l'armement du corps expéditionnaire français et se montre particulièrement frappé des effets considérables des obus à la mélinite, des belles mises en batterie et de la justesse de leur tir. Il termine par un éloge des qualités montrées par le général Duchesne et les officiers de l'état-major, dont la tactique lui semble irréprochable, sauf l'ordre mal conçu du passage d'un défilé après l'affaire brillante de Mevatanana, et par la critique de la tolérance laissée à certains mercantis de vendre aux troupes des boissons pernicieuses qui ont contribué à l'exceptionnelle mortalité.

— Une dépêche officielle de Tananarive, en date du 2 octobre, dit que la garnison s'est installée dans la ville, laquelle n'a subi aucun dégât. Lorsque le calme sera entièrement rétabli, ce qui ne saurait tarder, des mesures seront prises pour opérer le désarmement. Le premier ministre et quelques officiers sont gardés à vue.

— Le conseil des ministres a commencé ce matin l'examen du projet comportant la création d'une armée coloniale.

— La barque française *Pacifique*, de Dunkerque, allant de Shields à Valparaiso, avec une cargaison de charbon, a coulé à pic, dans la matinée de mardi, non loin de la côte anglaise, en vue de Dudeon, à la suite d'une collision avec le vapeur allemand *Emma*. Le capitaine, le pilote et dix marins ont péri ; le reste de l'équipage a été recueilli et ramené dans l'après midi à Hull par le vapeur *Emma* qui a subi quelques avaries.

L'endroit où cet accident s'est produit est à l'Est de l'Angleterre, vers l'embouchure du Humber.

Allemagne. — L'empereur et l'impératrice sont arrivés hier en Lorraine pour passer quelques jours à leur château d'Urville, près de Metz. Les souverains sont descendus le matin à la gare de Courcelles ; ils ont été reçus par les autorités et par le général Hœseler, commandant du 16e corps d'armée. Le couple impérial est monté ensuite en voiture pour se rendre au château d'Urville ; il était accompagné d'une suite nombreuse. A quatre heures, ils se sont rendus par train spécial à Metz, où ils ont visité la cathédrale. Demain l'empereur visitera les champs de bataille.

Autriche Hongrie. — L'empereur a présidé lundi après midi à l'inauguration du théâtre d'Agram, et a assisté le soir à la représentation de gala.

Des démonstrations tumultueuses ont eu lieu contre la Serbie et la Hongrie ; des pierres ont été lancées contre divers édifices, et il a fallu que les autorités fissent enlever le drapeau serbe arboré à la Banque serbe et à l'église orthodoxe. Les étudiants ont tenté, d'un autre côté, mais sans y réussir, d'enlever le drapeau hongrois de l'arc de triomphe principal. Aux bureaux de la direction des chemins de fer hongrois, le drapeau hongrois a été maculé avec de l'encre.

Sur l'ordre du gouvernement, le drapeau serbe a été de nouveau hissé mardi matin sur le clocher de l'église orthodoxe. Les manifestations se sont renouvelées mardi après midi ; la police a dû intervenir pour rétablir l'ordre.

Italie. — Le général Baratieri télégraphie d'Antalo, en date du 14 octobre, que les colonnes envoyées à la poursuite de l'ennemi en ont dispersé les derniers groupes et qu'elles rentreront aujourd'hui à Antalo. Il ajoute que le ras Mangascia s'est enfui vers le sud-ouest.

Russie. — Lorsque le czar eut pris connaissance de la dépêche annonçant que le drapeau français flottait sur Tananarive, il fit appeler M. de Chichkine, gérant du ministère des affaires étrangères pendant l'absence du prince Lobanoff.

Dès son arrivée à Tsarskoïé Sélo, M. de Chichkine fut reçu immédiatement par l'empereur. S. M. lui ordonna de télégraphier au baron de Mohrenheim que l'empereur avait appris avec la plus vive satisfac-

---

15 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

La maison sans fenêtres

« Cet animal se moque de moi, dit-il à mi-voix en parlant de celui qu'il venait de quitter. Figurez-vous que voilà six mois qu'il me berne avec ses belles promesses. Mon *Cœur de tigre* devait être joué cette année, et au lieu de cela on reprend tous les vieux répertoires ; c'est insensé, on devrait poursuivre ces gens-là ; j'en toucherai un mot dans ma critique théâtrale. »

Il sortit en maugréant.

Celui qui lui avait succédé chez « le Maître » reparut un quart d'heure après, triomphant.

— Eh bien ! ton drame ? lui demandèrent quelques jeunes gens.

— Trouvé bon. Après quelques retouches, on verra.

« Veinard !

— Eh bien ! à qui le tour ?

— A personne. Mlle Laurence a forcé la porte ; on se dispute là-bas.

Mlle Laurence, qui remplissait un des principaux rôles dans une pièce fort leste, cependant vivement applaudie à l'Odéon, Mlle Laurence donc, en querelle avec une de ses compagnes, demandait justice au directeur. Justice lui fut refusée sans doute, car quelques instants après, elle sortit, furibonde, le visage écarlate sous sa poudre blanche, le chapeau de travers et le geste menaçant. Une longue traînée de parfums capiteux demeura sur son passage.

Gaëtane regardait ces diverses scènes avec ses grands yeux de gazelle effarouchée, lorsqu'une voix mâle s'exclama soudain :

« Quoi ! Mademoiselle, c'est vous que j'ai le bonheur de rencontrer ici, vous, ma charmante compagne de voyage !

Gaëtane se retourna, très rouge, et aperçut un jeune homme : celui qui avait fait avec elle le trajet de Dijon à Paris et qui s'était montré si obligeant à son égard.

Cette fois, ses vêtements n'étaient plus aussi râpés et il pouvait passer pour un gentleman correct.

Dans l'embarras où elle se trouvait, c'était une joie pour Gaëtane que cette rencontre ; elle se sentait si abandonnée, en si grande détresse, que, par un mouvement spontané, elle lui tendit sa petite main. Il eut le bon goût de l'effleurer à peine de ses doigts gantés.

— « Ah ! Monsieur, s'écria Gaëtane, qu'il est difficile de pénétrer jusqu'à M. le directeur !

— Très difficile, en effet, répondit-il en la considérant curieusement.

En effet, il pouvait se demander ce qu'elle venait faire ici.

— Surtout lorqu'on n'est pas recommandé, ajouta-t-il.

« C'est justement ce qu'on m'objecte, dit-elle piteusement ; puis, prenant son courage à deux mains :

— Tenez, Monsieur, je vais vous expliquer pourquoi vous me trouvez ici. Peut-être pourrez-vous me donner un bon conseil ; j'ai si peu l'habitude de ces démarches-là que je suis plus intimidée qu'une petite fille.

Il prit place à côté d'elle sur le canapé, très fier d'être vu causant avec une jolie femme, et elle reprit plus bas :

— Une personne qui, pour des raisons majeures, ne peut se déplacer, m'a priée, puisque je me rendais à Paris, d'y faire juger une pièce dramatique qu'elle a composée et dont elle voudrait tirer le meilleur parti possible.

— C'est un début ?

— Un début, oui, Monsieur, seulement elle a montré son drame à un bon connaisseur qui lui a prédit le succès.

— Alors, pourquoi ce bon connaisseur ne s'est-il pas chargé de faire mettre en lecture la tragédie en question ?

— Par la raison que le pauvre homme est mort subitement au moment où il allait s'en occuper.

— Aïe ! voilà qui est fâcheux. Comment a-t-on pu confier une telle mission à vous, Mademoiselle ?

— Une enfant, se dit-il.

— On ne connaissait personne autre que moi, répondit Gaëtane.

— A quoi donc a-t-on pensé ? Il vous sera très difficile d'arriver à présenter ou à faire présenter cet ouvrage au comité de censure.

Malgré elle, Gaëtane se sentait devenir triste.

Il s'en aperçut et reprit :

— Je suis fâché de vous dire cela, mais je le dois à votre franchise et à... l'intérêt que vous m'inspirez. Cependant, vous connaissez sans doute à Paris quelqu'un qui pourra vous servir en cette circonstance.

— Personne, Monsieur.

— Ah ! C'est fâcheux aussi. C'est qu'il ne faudrait pas non plus faire un pas de clerc ; on vous a dit que la pièce est bonne, c'est l'avis d'un seul critique, sera-ce celui de tous ?

— C'est vrai, murmura Gaëtane confondue.

Et en elle-même elle se disait :

— Mikaëla ne pourra pas guérir.

Elle pâlissait affreusement ; son interlocuteur en prit pitié.

J'ai fait jadis quelques comptes rendus de théâtre ou de romans, dit-il ; je ne suis peut-être pas un juge très expert, mais si je pouvais parcourir le manuscrit dont vous êtes porteur, je vous dirais ce que j'en pense.

— Oh ! Monsieur, que vous seriez bon !

— L'avez-vous là ? fit-il en jetant un regard sur le petit rouleau qu'elle tenait serré contre elle.

Gaëtane le lui passa ; il l'ouvrit immédiatement, et le feuilleta, lisant une page par-ci par-là.

— Puisque vous le permettez, dit-il. Ah ! Gaëtan-Mikaël !... Un pseudonyme, n'est-ce pas ? Ne m'avez-vous pas appris que votre auteur est une femme ?

Et il souriait malicieusement, devinant sans doute que Gaëtan-Mikaël n'était autre que la timide créature assise à côté de lui.

— *La Vestale*, reprit-il ; certes, un titre alléchant, nous verrons à quoi il mène.

Puis il se tut, car il lisait tandis que Mlle de Saint Maur feignait d'examiner un grand tableau placé devant elle.

A la fin, cependant, elle se hasarda à regarder son protecteur pour saisir sur son visage l'impression que lui causait sa lecture.

Le jour baissait ; il se rapprocha de la fenêtre, dont il écarta les rideaux d'une main nerveuse.

(A suivre.

tion la nouvelle de la victoire de la vaillante armée française et qu'il l'invitait à féliciter le gouvernement de la République française et à se faire auprès de lui l'interprète des sentiments de joie de l'empereur de Russie.

Espagne. — Le gouvernement des Etats Unis n'a fait aucune menace à l'Espagne au sujet de la question du consul américain à la Havane. L'Espagne a reconnu le consul comme agent diplomatique, sur la demande amicale des Etats-Unis.

Portugal. — Le gouvernement portugais arrête à la frontière toutes les dépêches concernant le voyage du roi Carlos à Rome. Cette question préoccupe vivement l'opinion publique au Portugal.

Turquie. — Trois ambassadeurs ont eu, dimanche et lundi, chez M. Cambon, ambassadeur de France, des réunions auxquelles assistait Saïd pacha, pour arrêter définitivement le projet de réformes.

— Il y a quelques jours, un jeune Arménien pénétra de force dans une mosquée de Batoum et injuria les Turcs. Ceux-ci le saisirent et le remirent à la police. Une grande agitation règne parmi les populations turques et arméniennes de Batoum. Les communications avec Trébizonde sont interrompues. On dit que le nombre des personnes tuées pendant les troubles de Trébizonde s'élèverait à un millier. Des massacres auraient eu lieu également aux environs de Trébizonde. Mais il ne faut accueillir ces bruits que sous bénéfice d'inventaire.

Roumanie. — Une crise ministérielle vient d'éclater en Roumanie. Le cabinet Catasgi a donné sa démission, à la suite de la retraite des ministres de la justice, des finances et de l'agriculture, à la suite aussi du refus du roi, à qui le ministère demandait de dissoudre la Chambre avant l'expiration de son mandat, au mois de février prochain. Le roi a fait appeler le chef du parti libéral, M. Dematrius Stourdza, pour le charger de la formation d'un nouveau ministère.

LETTRE D'AUTRICHE

Vienne, le 13 octobre.

L'héritier du trône et la chute des feuilles. — Incident diplomatique ou les treize bouteilles de Mister Plumming. — Dramatique histoire d'un cadet, d'un négociant et d'un fromage. — Le militarisme prussien et les deux espèces humaines. — Un sujet de méditation pour le peuple suisse.

Un jour, Napoléon Ier se promenait à cheval accompagné de ses maréchaux, de généraux et d'officiers. Il fit une chute dangereuse et resta plusieurs minutes sans connaissance. Revenu à lui, il fit comparaître tous les témoins de l'accident et leur fit jurer de n'en parler à personne et, chose étrange, le secret fut gardé. L'empereur ne voulait pas qu'on sût qu'il s'était trouvé en danger de mort : il ne voulait pas que la pensée de sa disparition possible se présentât aux esprits. Il savait que l'homme est un animal doué d'une imagination raisonnante qui fait du chemin quand elle se met en route.

Il ne voulait pas qu'on posât la question : Et s'il était mort, qu'est ce qui serait arrivé?

Les gouvernants pensent à peu près de la même façon depuis que le monde existe : il y a des éventualités sur lesquelles ils n'aiment pas que les imaginations travaillent, et c'est pour cela que les bulletins de santé des puissants sont mensongers jusqu'au moment ou le pieux mensonge s'anéantit dans le dénouement fatal.

L'empereur n'est plus jeune. L'archiduc Rodolphe a fait une mauvaise fin. L'archiduc Ferdinand d'Autriche-Este ne va pas bien. Revenu des montagnes à la fin des beaux jours, il voulait s'arrêter à Vienne; la pluie l'en a chassé, car les médecins qui affirment que tout va bien, n'osent pas exposer leur malade à une demi journée de fraîcheur : ils ont peur.

Retiré dans la petite île de Lussin, l'archiduc va bien, disent les communiqués officieux; son humeur est excellente, l'appétit merveilleux, la mine superbe. Mais on mande de Gênes un spécialiste pour les maladies de poitrine.

Le vent d'hiver se lève, les feuilles se décolorent et ne tiennent plus guère à l'arbre : la première bourrasque un peu forte emportera tout. Depuis Millevoye, la chute des feuilles a pris une signification plus funèbre que jamais. Le jeune malade qui se promène à pas lents une fois encore, sera peut-être cette année Ferdinand d'Este, héritier du trône des Habsbourg sur qui semble vraiment peser une incompréhensible et inexorable fatalité.

* * *

Il était bien étranger aux mélancoliques pensées d'automne, de même qu'à toute préoccupation grave, le joyeux sujet de la reine, Mister Plumming, dont l'aventure vient non seulement d'amuser la ville, mais de mettre la diplomatie en mouvement.

M. Plumming s'était installé dans un établissement du Prater où instrumentait une troupe de Tziganes. Les Tziganes, gens avisés, ne tardèrent pas à distinguer le noble étranger, dont le complet à carreaux eût révélé la nationalité à de moins éclairés que ces malins ambulants pour qui les civilisations européennes n'ont plus de secrets.

Ils le saluèrent d'un *God save the queen*, bien senti auquel M. Plumming répondit par un hourrah bien poussé. Il s'engagea alors une conversation à distance entre le sujet de la reine et les fils des tribus errantes, ceux-ci râclant sans cesse un nouvel air anglais, celui-là toastant à la reine, au prince de Galles, à tout le monde, et conviant à l'imiter les Tziganes qui firent gaillardement les choses. En effet, Plumming se vit présenter un compte de treize bouteilles de champagne, dont quatre par lui consommées et les neuf autres par les artistes plus en joie que jamais.

M. Plumming paya posément les siennes; pour le surplus, mis en demeure de s'exécuter, il administra une claque au patron, une volée au garçon et une correction en règle aux Tziganes réunis. La police survint. Plumming rossa la police, mais blessé d'un coup de sabre, il fut conduit en prison.

Or, qu'était ce que M. Plumming? Ni plus ni moins que le grand maître des écuries, c'est-à-dire le premier cocher de l'ambassade d'Angleterre. Aussi, le lendemain, l'ambassadeur exigeait-il non seulement l'élargissement d'un personnage couvert par l'immunité diplomatique, mais des excuses et une indemnité pour Plumming.

Tout le monde est forcé de confesser que les Anglais sont un grand peuple, et que le meilleur moyen de boire sans payer est de boire à la santé de la reine.

* * *

Un autre incident non moins divertissant à certains égards, mais plein d'enseignements utiles à retenir, fait en ce moment l'objet de toutes les conversations.

Il y a quelques jours, un jeune négociant traversait Innsbruck où demeure sa fiancée, et après avoir pris date pour son prochain mariage, il se préparait tout joyeux à regagner son pays. Le hasard voulut que notre homme passât devant un magasin à l'étalage duquel il aperçut un fromage fort en honneur dans sa famille. La piété filiale lui inspira la pensée que chacun devine et approuve : il entra et moyennant une somme de dix kreutzer, c'est-à dire vingt et un centimes, il se trouva possesseur d'une large tranche de ce fromage exquis.

Les gens heureux sont expansifs. Celui-là l'était au point de jaser tout seul dans la rue. Soupesant son fromage avec satisfaction, il répétait à haute voix : Magnifique, superbe, *grossartig !*

Hélas ! à ce moment passait sur le même trottoir un aspirant officier qui accompagnait une dame; comme il pleuvait ce jour-là, le militaire s'était emparé du parapluie de la dame, et galamment l'abritait contre l'averse. Que se passa-t il dans l'âme du jeune cadet? Il s'imagina que les exclamations de l'homme au fromage s'adressaient non pas au fromage, mais à lui, à la dame et au parapluie que tenait sa main guerrière.

Il fit volte face, appréhenda brusquement le négociant et lui demanda des excuses ou la traditionnelle réparation. Le pauvre garçon, surpris, n'eut naturellement pas le temps de raconter son histoire, et c'est grand dommage, car l'explication eût été d'un comique achevé, tandis que l'affaire tourna vite au tragique.

Quelques paroles sont échangées; le cadet met l'épée à la main, et en décharge un coup sur la tête du négociant qui, la figure inondée de sang, tourne sur lui-même, laisse échapper son fromage et s'abat sur le pavé.

Le public s'amasse, le cadet se démène, on se rend au corps de garde; le blessé se relève et va porter plainte, il s'évanouit en expliquant son histoire, si bien que le capitaine de service l'envoie à l'hôpital où il passe quelques heures avant de comprendre pourquoi, à Innsbruck, on donne des coups de sabre sur la tête aux gens qui expriment publiquement leur préférence pour le fromage gras.

* * *

Si ce jeune homme n'a pas compris à l'heure qu'il est, je lui conseillerai pour son instruction, de méditer la remarquable brochure du lieutenant Krafft, de l'armée bavaroise.

Ce militaire a porté douze ans l'habit du roi; puis étant, comme on dit, bien de chez lui, il a pris du repos et s'est mis à écrire avec esprit, mais surtout avec sincérité, la psychologie et la physiologie d'un personnage très complexe, très curieux, que l'ancien monde ne connaissait pas : l'officier issu du militarisme prussien.

Ce type s'est formé lentement dans un pays d'abord grand comme un mouchoir de poche; puis le pays s'agrandissant, le type s'est généralisé. Il a conquis l'Allemagne du Nord, l'Allemagne du Sud; il s'est implanté en Autriche, et j'entends dire qu'on se propose de le naturaliser en Suisse le mois prochain.

Que voulez-vous faire de votre fils, demanderez vous à la mère trois fois heureuse qui promène un petit bonhomme jouant au cerceau sur la place où se fait entendre la musique militaire? — Naturellement un officier, répond elle avec orgueil.

Voilà le jeune homme à l'école des cadets. La première leçon qu'il s'assimile, c'est que le monde est divisé en deux classes, le civil et l'armée; la seconde c'est que l'armée est divisée en deux catégories, les officiers, et ce troupeau vague que le petit écolier ne désigne déjà que par les noms de *Kerl*, d'animaux, de bêtes à taper dessus.

Le soldat, ce n'est rien. Le civil, c'est le philistin, c'est l'espèce inférieure, l'être qui ne compte pas et qui compte moins que jamais quand il a femme ou fille à garder. Vis-à-vis de lui, il est superflu de se gêner. S'il bouge, ou s'il regarde de travers, on le provoque. S'il répond : Moi, Monsieur le lieutenant, je suis épicier, ce n'est pas mon métier de me battre en duel, on lui réplique : *Feiger Kerl*, lâche individu, voilà pour t'apprendre à bien te comporter. Et un bon coup de sabre sur la tête parachève la leçon. Le bourgeois n'a qu'à se retirer en philosophant sur la diversité des conditions humaines. Mais le lendemain, en lisant l'affaire dans les journaux, plus d'une femme ou fille de bourgeoisie pensera secrètement : C'est tout de même beau d'être officier ! Quel malheur d'avoir un père, un frère, un fiancé qui ne soient que des bourgeois !

Ces faits n'ont nullement le caractère d'anecdotes isolées, d'incidents exceptionnels : c'est le système qui veut cela. Une classe d'hommes s'est constituée au milieu des autres; elle a fini, grâce à l'influence prussienne, par se considérer comme une aristocratie, comme une caste supérieure investie de privilèges et de droits *sans réciprocité*. Entre l'homme du militarisme prussien et le reste du peuple, les communications sont supprimées : il n'y a nul échange de sentiments, nulle communauté des manières d'apprécier les choses de la vie, les conditions de l'existence, le rôle de l'argent, la dignité de l'individu. C'est un mal, et le socialisme qui ne sait que découvrir les vices sociaux, mais qui les découvre bien, tire un parti énorme de celui-là.

Observez la scène discrète qui se joue en tapinois dans ce compartiment de première ou de seconde classe, dans ce tramway, à cette table de restaurant.

Ici est assis un représentant de la vile espèce, c'est-à-dire un bourgeois, mari, père de famille, avec sa femme et ses filles. Là, le représentant de l'espèce supérieure, élégant, svelte, alerte, joue activement de la prunelle. Tout à coup, sa main s'arme d'un journal, c'est un *Tageblatt* à petites annonces. Cela veut dire : lisez demain la dernière page de ce journal. Et le lendemain vous découvrez une invite dans ce genre ci : Cette personne remarquée hier par un monsieur en uniforme est respectueusement priée d'écrire poste restante, sous le chiffre, etc.

* * *

Relater ces faits quotidiens et d'ordre général n'est pas faire acte de socialisme, c'est exposer les inconvénients d'un système dont les origines historiques sont mauvaises, parce qu'il procède du *Gigerlthum* prussien dont le principe est celui-ci : Tout nous appartient, tout doit nous céder, rien ne compte à côté de nous; si vous discutez, nous frappons.

Ce n'est pas davantage injurier l'armée en général, ni l'officier en particulier, c'est simplement constater que, dans les pays de langue allemande soumis à la formation des gens de Brandebourg, le pauvre civil ne joue qu'un rôle pitoyablement secondaire, tellement secondaire qu'il n'ose même pas se plaindre, ni formuler cette observation pourtant juste au fond : « Je paye des impôts pour que vous ayez un sabre; pourquoi vous servez-vous de ce sabre pour me casser la figure? Parce que vous défendrez mon foyer en temps de guerre, est-ce une raison pour le déshonorer en temps de paix? »

FRIBOURG

Ecoles de la ville. — Dans sa séance d'hier mardi, le conseil communal de la ville de Fribourg a nommé maître de dessin aux écoles primaires M. Othmar Moser, instituteur. Il l'a appelé également aux fonctions de maître à l'Ecole secondaire professionnelle; Mlle Loffing a été nommée institutrice à l'Orphelinat.

Il a décidé de préparer, dans le délai de 15 jours, les budgets des divers dicastères et d'étudier à fond une amélioration de la situation financière de la ville : conversion de dettes, impôts, etc.

La votation du 3 novembre. — L'*Intelligenzblatt* de Berne nous apprend qu'une propagande spéciale va être entreprise dans le canton de Fribourg en faveur de la revision militaire. Elle sera organisée par des officiers supérieurs!

Nomination ecclésiastique. — Monseigneur l'évêque de Lausanne et Genève a nommé M. l'abbé Joseph Mazzoni vicaire de la paroisse catholique de Neuchâtel.

Electricité. — Le village de Montbovon va être pourvu dans quelques jours de l'éclairage électrique. On y compte déjà environ 80 abonnés. L'exemple va être suivi par Albeuve, où l'installation a commencé depuis quelques jours, et probablement par Grandvillard, car les négociations sont en bonne voie entre cette dernière commune et l'entreprise des forces motrices de la Chaudanne (MM. Dufour et Isler, de Vevey, entrepreneurs).

Les installations motrices de la Chaudanne représentent une force de 200 chevaux, et leur réseau, qui s'étendrait ainsi de Grandvillard à Gstaad, est déjà le plus grand qui existe en Suisse.

Cours. — La Société des commerçants de Bulle fera donner des cours de langues française et allemande, de comptabilité, droit et géographie commerciale. Ces cours commenceront dès le 1er novembre et dureront jusqu'en avril.

Les sociétaires, fils ou employés de sociétaires, ont une finance de 3 fr. et les non-sociétaires de 5 fr. à payer pour toute la durée du cours.

Les élèves intentionnés de suivre ces cours et les maîtres disposés à les donner sont priés de s'inscrire auprès du secrétaire, M. Adolphe Baudère, jusqu'au 20 octobre.

Cinquantenaire. — Ces jours derniers a été célébré à Morat le cinquantième anniversaire du doctorat en médecine de M. le Dr Engelhard. Le corps médical fribourgeois, qui s'était donné rendez vous à cette fête, a offert à M. Engelhard une belle coupe en mémoire de cette méritoire carrière. M. Engelhard a passé son doctorat le 9 août 1845, à Wurzbourg.

Les vendanges dans le Vully. — On écrit à la *Feuille d'avis* de Neuchâtel, de Motier-Vully, le 11 octobre 1895 :

La vendange, au Vully, s'est faite par le mauvais temps et dans des circonstances pas trop gaies. Le sol était jonché de plus de grappes qu'il n'en restait aux ceps; la grêle a fait son œuvre à fond. En bien des endroits, il n'y avait pour ainsi dire rien. Dans d'autres, par contre, on a été surpris en bien. Je pense qu'en moyenne on peut estimer la récolte de cette année à peine au cinquième de celle de l'année dernière; bon nombre de propriétaires dont les vignes étaient dans les parties basses n'ont guère fait que le dixième de la récolte précédente.

Le prix élevé de la vendange compense légèrement le déficit de la production; le prix moyen de la gerle était de 40 fr., un fort bon prix pour le Vully.

Conférences agricoles. — La Direction de l'Intérieur fera donner par M. Blanc Dupont, horticulteur, à Fribourg, les conférences ci après sur la culture des arbres fruitiers :

1. Dimanche, 20 octobre, dès la sortie des vêpres, à la maison d'école du *Châtelard*;

2. Dimanche, 27 octobre, à la maison d'école de *Montbovon*.

Observatoire météorologique de Fribourg

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin, 1 et 7 h. du soir

BAROMÈTRE

Octobre.	10	11	12	13	14	15	16	Octobre
725,0								725,0
720,0								720,0
715,0								715,0
710,0								710,0
Moy.								Moy.
705,0								705,0
700,0								700,0
695,0								695,0
690,0								690,0

THERMOMÈTRE Centigrade

Octobre	10	11	12	13	14	15	16	Octobre
7 h. matin	7	6	3	6	7	10	12	7 h. matin
1 h. soir	9	10	10	17	12	15	15	1 h. soir
7 h. soir	9	9	8	14	12	14		7 h. soir

M. Soussens, *rédacteur*.

La LIBERTÉ

sera envoyée d'ici à la fin de l'année pour le prix de

2 Francs

En vente à l'Imprimerie catholique

LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

exposée par le B. Pierre Canisius

PRIX : **80** cent.

On achèterait d'occasion

un moteur à eau, de la force de trois chevaux ; *une scie à ruban,* solide, avec table mobile, et *une transmission* d'au moins 6 mètres, avec *3 poulies*. Adresser offres détaillées, avec prix, à **L. Gonvers,** charron, à **Ecublens** (Vaud). 1888

ON DEMANDE

à acheter quelques tonneaux de la contenance de 200 à 500 litres, déjà usagés, mais en bon état.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler,* à *Fribourg,* sous chiffres H 3226 F. (1897/989)

Le grand succès du jour

Demandez l'**Eau de Jaman.** La seule qui fait repousser les cheveux et qui fait disparaître instantanément les pellicules. Prix du flacon : 5 fr. — Nombreuses attestations. On demande des agents.

(1895) **Ch. BAPST,**
coiffeur-parfumeur, **Montreux.**

ON CHERCHE

une bonne fille pour être auprès des enfants, sachant coudre et repasser. 1896

S'adresser *rue de Lausanne, N° 96.*

RAISINS DE SION

1er choix, caissette de 5 kg. brut, 4 fr. 50, contre remboursement, chez **Jean Jost, Sion.** H 348 S (1894)

Maison

MAMY, ROUGE & Cie

8, Corraterie, GENÈVE

Madame MORÉ sera à Fribourg, Hôtel suisse, du 18 au 21 octobre, avec la collection des modèles de confections et tissus pour costumes. (1893)

Nouvelle découverte

PLUS DE TÊTES CHAUVES

après l'*emploi* de l'*Eau de Jaman,* la seule qui *empêche les cheveux de tomber,* enlève les pellicules et *fait repousser les cheveux* en peu de temps. Prix du flacon, 5 fr. H4789M (1841)

Ch. Bapst, coiffeur, **Montreux.**

PARFUMERIE

Produits de première qualité, analysés et recommandés par des docteurs et chimistes distingués.

Véritable eau de Cologne
Dentifrice anti-septique au Salol
Eau tonique contre la chute des cheveux
Lotion glycérine etre les pellicules

Tous ces produits sont vendus 35 % au-dessous du prix des articles étrangers. H2955F (23)

P. ZURKINDEN, *coiffeur,*
Parfumeur en face de la Cathédrale.

HAUTE NOUVEAUTÉ

AVIS AUX FUMEURS

Demandez dans tous les principaux magasins de tabacs

L'ÉTINCELLE

cigares et cigarettes s'allumant d'eux-mêmes par procédé patenté.

AVANTAGES : Ces cigares et cigarettes suppriment l'emploi des allumettes et s'allument par les plus gros vents. Ces produits sont garantis ne donner *ni mauvais goût, ni mauvaise odeur et peuvent se fumer en toute confiance.*

Exiger dans chaque boîte de cigarette le mode d'emploi

SERVANT DE PRIME

Pour le gros, s'adresser : **V. Durouvenoz,** seul fabricant et inventeur, **Genève.** (717)

ON DEMANDE

pour le Valais, un **jeune homme** catholique, de toute confiance, fort, pour aider dans un magasin de fers et quincaillerie, de préférence ayant déjà fait un travail analogue.

S'adresser sous chiffres H3197F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* (1878)

A VENDRE

pour cause de partage (1880)

Un hôtel

de 2e ordre, bien situé et achalandé, dans une ville commerçante du canton. Vastes écuries et dépendances. — S'adresser à **M. C. Jaquièry,** *notaire,* à **Yverdon.**

BEL HARMONIUM

avec clavier transpositeur et harmoniphrase, *à vendre,* à prix avantageux, chez **M. F. Guignard,** *rue Verdaine, 9,* **Genève.** H°9878X (1887)

Plus ancienne maison d'Expédition

DE RAISINS DU VALAIS

O. DE RIEDMATTEN

Successeur de Léon de Riedmatten

SION

La caissette de 5 kilos, 4 fr. 50 franco

Nouvel emballage soigné et garanti

ROBES CONFECTIONS

Les soussignées avisent l'honorable public de la ville et des environs qu'elles viennent de s'établir *couturières pour dames*

Rue de Lausanne, N° 60

Diplôme de 1re classe. — Médaille de vermeil Exposition de Fribourg 1892.

Constance JOLLIET & Sœurs.

Cuisines à pétrole à 1 et 2 trous.

Garanties. Prix réduits

E. WASSMER, Fribourg

H 2584 F (1665/861)

Mariage

Un médecin suisse praticien, âgé de 30 ans, catholique, ayant propre clientèle, cherche à faire connaissance avec une personne de bonne famille, dans le but d'un mariage prochain.

Adresser les offres *sérieuses* et non *anonymes,* sous H3204F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* (1886)

PIANOS *Location. — Echange. Vente.* **Accordage**
Magasin de musique et instruments en tous genres.
OTTO KIRCHHOFF
114, rue de Lausanne, à **Fribourg** (17)

Timbres caoutchouc

EN TOUS GENRES

Prompte exécution. Travail soigné.

Laurent BERSIER,
(777) *imprimerie* **Galley.**

Société de Distillerie, Rosé

Cette Société reçoit dès ce jour des offres pour

LIVRAISON DE POMMES DE TERRE

Il ne sera acheté que des produits de bonne qualité et bien conditionnés.

Le prix de 100 kilos de pommes de terre est fixé à **4 fr.,** rendu à la fabrique.

Le prix des résidus est fixé à **50 cent.** par hecto.

Pour tous renseignements, s'adresser au plus vite à **MM. le Major Limat,** à **Cormagens,** et à **Samuel Hirsig,** à la maison rouge, près **Rosé.**

LE GÉRANT.

Fribourg, le 6 octobre 1895. H3131F (1842/961/60)

FILATURE DE LAINE ET FABRIQUE DE DRAPS & MILAINE

à NEIRIVUE

Avant de vous procurer vos vêtements d'hiver, veuillez venir examiner les bonnes milaines et les beaux draps du pays que je vends à mon dépôt à **Bulle,** où vous trouverez un joli choix de nuances.

Ainsi, tout en favorisant l'industrie du pays, vous emplétez une marchandise de bonne qualité sous tous les rapports.

Echantillons à disposition. H3104F (1834)

Se recommande, **G. Jules GREMAUD.**

A *Fribourg,* le dépôt se trouve chez *M. Emile Trechsel, rue du Pont Suspendu.*

WECK & AEBY, banquiers, FRIBOURG

Nous recevons les dépôts :		Nous sommes vendeurs :	
pour 5 ans à	3 ¾ %	d'oblig. 4% chemin de fer du Sud-Est.	
pour 2 ans à	3 ½ %	» 4% Société financ. Franco-Suisse.	
pour 1 an à	3 %	» 4% Banque des ch. de f. orientaux	
en compte courant à . . .	2 ½ %	» 4% Banque Valeurs de Transport	

Nous recevons les dépôts pour compte de la **Banque hypothécaire suisse à Soleure :**

pour 5 ans, à 3 ¾ %
pour 1 an, à 3 ½ %

Nous sommes vendeurs :

à 99 ⅞ % d'obligations communales 4 % de la **Banque commerciale hongroise de Pest,** remboursables en 50 ½ ans, avec une prime de 5 %.

A 99 % d'obligations foncières 4 % de la **même Banque,** remboursables en 50 ans. H 2013 F (1275/665)

Nous tenons des prospectus à la disposition du public.

Pour cause de récurage, les bureaux de la Banque populaire suisse seront fermés jeudi 17 courant, l'après-midi seulement. H3211F (1891)

AVIS

Le soussigné informe l'honorable public de la ville et de la campagne qu'à partir du **1er octobre 1895,** il desservira

L'auberge de l'Ours, à la Neuveville

Consommation de premier choix et table spéciale à bas prix pour pensionnaires. H2992F (1760)

Se recommande, **Joseph ZOSSO.**

Banque hypothécaire thurgovienne

FRAUENFELD

Fonds social, Fr. 5,500,000
Fonds de réserve, » 1,550,000

Jusqu'à nouvel ordre, *notre caisse principale* livrera des *obligations de 3 ½ % au pair, réciproquement pour 3 ans à-compte ferme.*

Frauenfeld, août 1895. F 2627 Z (1703)

LA DIRECTION.

AVIS

Le guichet de la Caisse hypothécaire fribourgeoise sera fermé jeudi 17 octobre, après-midi.